

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JANVIER 2019**

Délibération : **N° 2019-01- 14**
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE
OBJET : AFFAIRES CULTURELLES POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER
DE LA MEDIATHEQUE
 Nomenclature : 7.5.1

En exercice : 29 membres
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Absent : 0
Votants : 29

Délibération comportant :

Annexe : 2019 01 14 -
 ANNEXE Demande DRAC
 Mobilier.pdf

Le vingt-huit janvier deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit janvier deux mille dix-neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC.

Les membres ayant donné un pouvoir :

Gil RANNOU donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER, Yvon LERAT donne pouvoir à Catherine CADOU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX.

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Dans le cadre de l'aménagement de la médiathèque, un appel d'offres a été lancé pour l'acquisition de mobilier, selon les dispositions des marchés accord-cadre à bons de commande passés en procédure adaptée. La procédure a été lancée en 2 lots séparés le 21 septembre 2018.

Vu la délibération portant acquisition du mobilier de la médiathèque proposée en séance et arrêtée comme suit :

Lot	Entreprise retenue
1 Mobilier de bibliothèque comprenant les rayonnages, les bacs, les présentoirs, et les chariots à livres	Entreprise : IDM Montant HT : 106 682,01 €
2 Mobilier d'assises et de bureau (Fauteuils, chauffeuses, chaises, tables, poufs, coussins, ...)	Entreprise : BLANCHET D'HUISMES Montant HT : 49 860,28 €

Soit un montant total de 156 542,29 € HT, 187 850,75 € TTC, auquel s'ajoutera le petit matériel.

Vu le subventionnement habituel de la Direction régionale des affaires culturelles à hauteur de 40% pour les acquisitions de mobilier.

Vu la présentation faite en commission ressources le 15 janvier 2019.

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20190128-2019-01-14-DE
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception préfecture : 31/01/2019

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- D'AUTORISER M. le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de la Direction régionale des affaires culturelles pour l'acquisition du mobilier et du petit matériel de la médiathèque.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 28 janvier 2019
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20190128-2019-01-14-DE
Date de télétransmission : 31/01/2019
Date de réception préfecture : 31/01/2019